



Fiche technique N° LA3521

27-02-2024

Annule et remplace les éditions précédentes

Mise en œuvre après reconnaissance et préparation des supports conformes au D.T.U. en vigueur

- **Plâtres et Dérivés :**
Plâtre - Plaques de plâtre cartonnées - Enduit de plâtre
- **Maçonneries neuves :**
Béton ragréé – Enduit de ciment – Fibrociment – Béton cellulaire – Mortier – Briques
- **Anciennes peintures acryliques**

laurtherm primaire

Primaire d'accrochage pour notre système CONFORT THERMIQUE

INTERIEUR / EXTÉRIEUR

8 à 10 m²/ L



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).



Fonction :

Peinture d'impression servant de base d'accrochage pour maçonneries neuves et anciennes peintures en bon état, destinée à être recouverte par laurtherm intérieur ou laurtherm extérieur. Formulée à base de résine acrylique en phase aqueuse renforcée au quartz.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 7b2
Mise en œuvre selon le D.T.U. 59.1

Destination : INTERIEUR / EXTÉRIEUR

Surfaces murales après préparation du support.

Propriétés :

- **Consolide les fonds de maçonnerie et les anciennes peintures.**
- **Forme un film insaponifiable (non alcalin).**
- **Microporeux (respecte l'hygrométrie du support).**
- **Son aspect mat rugueux facilite son recouvrement.**
- **Optimise les performances énergétiques de la finition Laurtherm Intérieur et Extérieur.**

Caractéristiques :



= 8 à 10 m²/L(1)



= 1 h (2)



= 12 h (2)

- **Présentation en pot :** Prêt à l'emploi - Blanc cassé
- **Aspect du film :** Mat Rugueux
- **Matériel :** Brosse - Rouleau méché spécial façade 18 mm (ext) - Rouleau microfibre polyester 12 mm (int)
- **Nettoyage du matériel :** Eau, ne pas laisser évacuer l'eau de nettoyage dans l'évier.
- **Conditionnement :** 3 L - 15 L
- **Nombres de couche :** 1
- **Dilution :** sur fonds poreux - diluer de 5 à 10%
- **Rendement :** 8 à 10 m²/L - Rendement variable en fonction de la porosité et du relief du support
- **Séchage :** - Séchage variable en fonction de la température et de l'hygrométrie ambiante
 - **Sec au toucher :** 1h
 - **Recouvrable :** 12h

Caractéristiques techniques :

- Densité : 1,39 à 1,49
- Extrait sec (massique - %) : 59 à 63 %
- Taux de brillance (à 60°) : < 5
- Teneur en COV : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/g) : 30 g/l (2010).
Ce produit contient max 30 g/l COV.

MISE EN ŒUVRE

Préparation du support :

Une reconnaissance des fonds au préalable est indispensable, afin de réaliser une préparation des supports adaptée.

- Elimination de toutes parties non, ou peu, adhérentes par tout moyen approprié.
- Poncer et lessiver les anciennes peintures pour casser le brillant.
- En extérieur, en cas de présence de mousses, champignons ou algues, utiliser notre nettoyant curatif et preventif **lauramousse** (sans rinçage). En cas de forte contamination, utiliser notre nettoyant rapide **laur'action**, laisser agir 15 min minimum, et rincer. (voir les fiches techniques des produits cités).

Application :

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes, D.T.U. en vigueur et règles de l'art pour la préparation des supports, comme pour l'application.

- **Cas général** : Appliquer 1 couche directe
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur le support à peindre.
- **En intérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 70% d'Humidité relative.**
- **En extérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 80% d'Humidité relative.**
- **Produit à mélanger avant utilisation.**

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Conservation :

Avant ouverture : 12 mois en emballage d'origine fermé, à l'abri du gel et des fortes températures > 35°C.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.lauragais-peintures.fr ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures

ZI-A - 5, rue René Cauche - 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : 03 61 26 54 96

Mail : contact@lauragais-peintures.fr www.lauragais-peintures.fr

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 - Code APE : 2030Z - N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015

Annexe

Marquage CE de la déclaration de performance :

CE 16	Systèmes D2 ou D3 ou I1 à I4 de protection de surface pour béton EN 1504-2
	THEOLAU PEINTURES 59139 NOYELLES Les Seclin infoslegales@theolaur.com
EVC : Système 4	
Compte tenu de la multiplicité d'emplois possibles du laurtherm primaire , se reporter impérativement à la fiche descriptive du produit ou du système de finition. Consulter les DoP donnant les caractéristiques de chaque revêtement ou des systèmes concernés incorporant l'impression.	